

NOS CONSEILS

Stationnement : en garant votre véhicule veillez à ne pas gêner la circulation de tout autre véhicule.

Nature propre : emportez un sac poubelle, il vous permettra de ramener vos débris.

Ruisseau : la passerelle peut être glissante. Il est aussi possible de passer à gué.

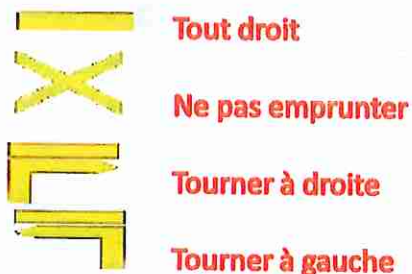
Clôtures : évitez d'ouvrir les clôtures inutilement sinon refermez-les impérativement, attention aux clôtures électriques.

Faune : préservez la faune, ne détruisez pas les nids, restez discret, n'effrayez pas les troupeaux.

Prairies : Ne sortez pas du sentier balisé : évitez de marcher dans les champs, les fauches et les cultures, merci de passer en bordure des propriétés

RAPPEL SUR LE BALISAGE

Les sentiers sont balisés en Jaune avec les signes suivants :



Merci de nous signaler tout problème sur le chemin afin que nous puissions le remettre en état

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL COEUR DE GARONNE

Nos points d'accueil :

Case de Montserrat
13, rue de la case
31220 Cazères sur Garonne
Tél. : 05 61 90 06 81.

Angonia
Place Henri Dulion
31220 Martres-Tolosane
Tél. : 05 61 98 66 41.

contact@oticdg.fr
www.tourismecoeurdegaronne.fr

A DECOUVRIR PATRIMOINE :

Le château Renaissance
L'église dédiée à Sainte Germaine

AUTRES RANDONNEES

Circuits des villages voisins :
Marignac Lasclares Le Fousseret
Le GR 86 passe sur le territoire de la CCLT.
Il traverse les communes de
Pouy de Touges
Casties Labrande, Polastron.

Accès par A64

TOULOUSE=====X=====ST GAUDENS
SORTIE 25 SAINT ELIX LE CHATEAU

SAINT ELIX LE CHATEAU

Boucle des 3 châteaux



Distance : 6,5 km
Durée : 2h00
Balisage : jaune
Dénivelé : 10 m
Carte : IGN 2045 O
CAZERES

2

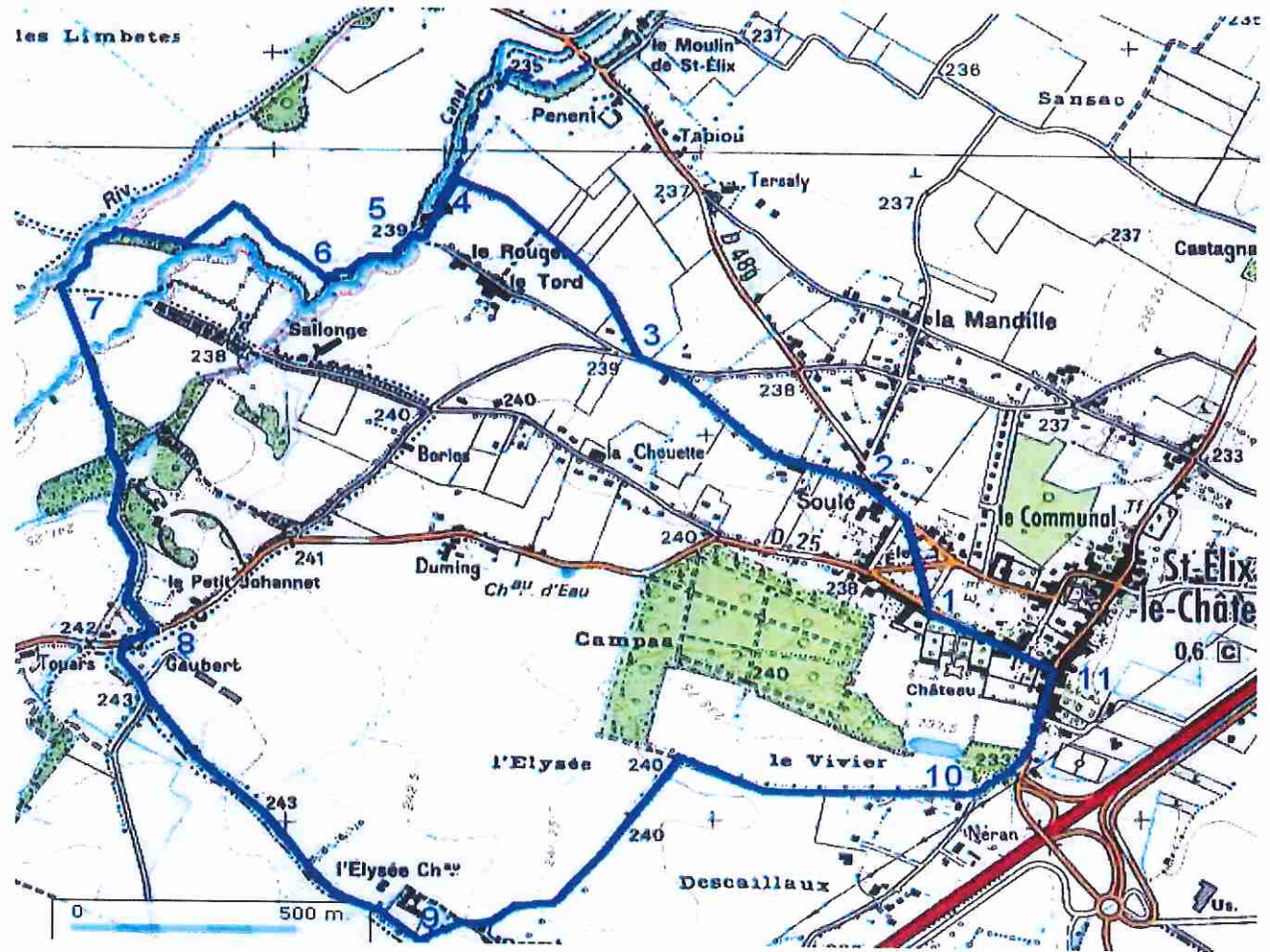


Saint - Elix - le- Château

Départ et arrivée : parking de l'Office de Tourisme de la CCLT

Intérêt : entre nature et patrimoine
Parcours en partie le long d'un canal
et d'un ruisseau, praticable en famille.

- 1- Au départ de l'Office de Tourisme de la CCLT, suivre la D48 en direction de Marignac-Lasclares sur 250m environ.
- 2- Au croisement, quitter la D48G pour le chemin N°10 de Soulé à gauche, le suivre sur 500m jusqu'à l'intersection.
- 3- Suivre le chemin de Lahille sur la droite, jusqu'à la petite passerelle. Tourner à gauche. On laisse sur la droite une jonction possible avec la commune de Marignac-Lasclares.
- 4- Sur un chemin enherbé, suivre le canal, jusqu'à un passage réservé aux randonneurs, puis traverser la passerelle.
- 5- Passer le pont qui enjambe le canal et tourner à gauche. Longer le canal sur 200m.
- 6- Tourner à droite et prendre le chemin à travers champs. Tourner à gauche pour longer un espace boisé.
- 7- Rejoindre les bords de la Louge (qui coule derrière un talus). Traverser la section boisée pour rejoindre un champ et longer la Louge sur 100m.
- 8- Prendre le chemin sur la gauche en direction du château « le Petit Johannet », le suivre sur 1 km.
- 9- Rejoindre la D25 (route du Fousseret), tourner à gauche pour revenir vers le village en longeant cette route très fréquentée, ou encore, revenir au village en prenant à gauche, la route goudronnée à l'angle du parc. Ensuite tourner à droite en direction du village.



- Vous pouvez aussi continuer la randonnée en tournant à droite et en longeant la D25 sur 50m, la traverser (attention à la visibilité) pour rejoindre la route du canal Barrès en direction du château de l'Élysée. Continuer toujours tout droit en suivant le balisage.
- 10- A l'Élysée, prendre la voie communale sur la gauche, elle passe devant une petite mare. Suivre ce chemin jusqu'au chemin du quartier l'Auberge.
 - 11- Prendre le chemin sur la gauche. Au stop tourner à gauche en direction du village.
 - 12- A l'intersection, tourner à gauche en direction du Fousseret (D25) passer devant le Château de St-Elix pour rejoindre le parking.